



REGION REUNION
www.regionreunion.com



RÉGION RÉUNION

Région d'Outre-Mer de l'Océan
Indien - 843 000 habitants.
La Réunion carrefour des
cultures.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE LA RÉUNION RECRUTE POUR SES 4 CENTRES PÉDAGOGIQUES :

- 1 Professeur d'Enseignement Artistique : Formation Musicale (H/F) – 16 h hebdomadaires
- 1 Professeur d'Enseignement Artistique : Danse Contemporaine (H/F) – 16 h hebdomadaires
- 1 Professeur d'Enseignement Artistique : Formation Musicale - Direction de Chœur d'Enfants (H/F) – 16 h hebdomadaires
- 1 Professeur d'Enseignement Artistique : Chef de Chœur – Professeur de Direction de Chœur (H/F) – 16 h hebdomadaires
- 1 Professeur d'Enseignement Artistique : Alto (H/F) – 16 h hebdomadaires
- 1 Assistant d'Enseignement Artistique Principal : Basson (H/F) – 20 h hebdomadaires
- 1 Assistant d'Enseignement Artistique Principal : Informatique Musicale - MAO (H/F) – 20 h hebdomadaires

Missions :

Sous l'autorité du Directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional et placés sous la responsabilité du Chargé aux Études, les titulaires des postes assureront l'enseignement artistique, le suivi, l'orientation et l'évaluation des élèves. Ils participeront à la mise en œuvre du projet d'établissement, à la réflexion pédagogique et à la vie culturelle du Conservatoire.

En concertation avec leur hiérarchie et en transversalité avec leurs collègues, ils proposeront et développeront les projets pédagogiques et artistiques en direction des élèves et ainsi contribueront au développement de la discipline. Ils s'inscriront dans la vie artistique de l'établissement.

Profils attendus sur les postes de Professeurs :

Titulaires du concours de Professeur d'Enseignement Artistique ou du Certificat d'Aptitude de la discipline concernée ou d'une formation équivalente et d'une expérience pédagogique.

Il est demandé une expérience pédagogique confirmée et la justification d'un parcours personnel artistique.

Forte capacité à travailler en équipe. Ouverture et capacité de travail avec les autres disciplines du Conservatoire.

Profils attendus sur les postes d'Assistants :

Titulaires du concours d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal ou du Diplôme d'État de la discipline concernée ou d'une formation équivalente et d'une expérience pédagogique.

Il est demandé une expérience pédagogique confirmée et la justification d'un parcours personnel artistique, une forte capacité à travailler en équipe et une ouverture et capacité de travail avec les autres disciplines du Conservatoire.

Versant : Fonction Publique Territoriale.

Recrutements par voie :

- Statutaire (mutation ou inscription sur la liste d'aptitude) ;
- Contractuelle (article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique).

Absence de conflit d'intérêts.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative à *Madame la Présidente du Conseil Régional* via le site en ligne : <https://demarches.cr-reunion.fr/emploi> au plus tard le **04 MARS 2024**

Prise de fonction souhaitée : **Août 2024**

Épreuves de recrutement (entretien et mise en situation pédagogique) à Paris ou à La Réunion.

Les profils de postes détaillés sont à votre disposition sur demande au 0262.90.44.79 ou 80 ou par mail : claudine.lariviere@cr-reunion.fr

Signature Pour la Présidente et par délégation
Date de signature : 31/01/2024
Le Directeur Général Adjoint Ressources
John GANGNANT